

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 11-12

Rubrik: Kantone = Cantons = Cantoni

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AARGAU

be. Aufgrund einer früheren Anfrage der Gruppe für Ausbildung der Aargauischen Zivilschutz-Instruktoren-Vereinigung (AZIV) an das Bundesministerium für Umfassende Landesverteidigung in Wien erhielten Mitte Oktober 34 Mitglieder die Gelegenheit, das neu erbaute Katastrophenschutz-Zentrum und die Landesfeuerwehrschule in Feldkirch (A) zu besuchen. Begrüsst wurde der Tross aus dem Aargau von Landesstatthalter Dr. S. Gasser sowie von Hofrat Häusler von der Regierung des Landes Vorarlberg. In seinem Hauptreferat erläuterte Ministerialrat Dr. Richard Bayer die spezifischen Probleme des Österreichischen Zivilschutzes. Nach den Kriegswirren und der nachfolgenden Besetzung durch fremde Mächte will und kann sich die Bevölkerung nicht mit dem Gedanken einer neuerlichen kriegesischen Bedrohung auseinandersetzen. Diese Situation wird in Österreich allerdings mehr als wettgemacht durch die Tatsache, dass die freiwillige Feuerwehr einen wesentlich höheren Stellenwert als in der Schweiz einnimmt und dank guter Ausbildung und Ausrüstung die wesentlichen Dienste unseres Zivilschutzes zu übernehmen vermag. Nach dem von der Gesellschaft zur Förderung der Landesverteidigung spendierten Mittagessen folgte eine Führung durch das Zentrum, wo insbesondere die Einrichtungen für die geplante Landes-Alarmzentrale, die Hundestaffel und die Anlage für den Gasschutz beeindruckten. Auf Einladung der Landes-

regierung wurden die Aargauer im Bregenzerwald abends fürstlich bewirtet. Dort erfolgte auch die von AZIV-Präsidenten Werner Erdin ausgesprochene Einladung zu einem Gegenbesuch im Herbst nächsten Jahres.

BASEL-STADT

hwm. Ungewissheit über das weitere Vorgehen in Sachen Zivilschutz-Ausbildungszentrum herrscht in Basel nach dem wuchtigen Nein zum 22-Millionen-Franken-Projekt «Bässlergut» von Ende Oktober: Nahezu drei Viertel aller Urnengänger (Stimmeteiligung allerdings nur 33,7%) hatten das Projekt, auf dem so viele Hoffnungen ruhten, abgelehnt. In Kommentaren der lokalen Presse geht eindeutig hervor, dass das Nein kein Nein zum Zivilschutz war, sondern zahlreiche andere Komponenten (Standort, allgemeine Tendenz zum Sparen) dazu geführt hatten. Nicht-Basler hatten nach dem Nein in Baselland und Basel-Stadt damit gerechnet, dass die beiden Basel nun über ihren eigenen

Schatten springen und hinsichtlich eines Ausbildungszentrums zusammenspannen würden. Die Reaktionen der Regierungssprecher lassen aber darauf schliessen, dass dem nicht so ist und jeder Kanton seinen eigenen Weg gehen will, um zu einem Ausbildungszentrum zu gelangen. Sie argumentieren, dass ein Mammutprojekt erst recht beim Volk durchfallen würde und der Betrieb ohnehin problematisch wäre. Basel-Stadt will laut Regierungsrat Karl Schnyder noch andere Standorte im Stadtkanton suchen. Eine Zusammenarbeit mit bereits bestehenden Zentren (Eiken AG) ist am Rande ebenfalls erwähnt worden. Bis ein Ausweg gefunden werden kann – was laut Schnyder zwei bis drei Jahre in Anspruch nehmen dürfte –, wird die Ausbildung im provisorischen Zentrum des ehemaligen Schlachthofs fortgeführt, was von den Zivilschützern nahezu als unzumutbar bezeichnet wird. Dort soll übrigens ein Grünpark für das St.-Johann-Quartier entstehen, weshalb man sich doch demnächst zu einem Entscheid durchringen muss.

NEUCHÂTEL

L'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile a récemment organisé un débat public sur le thème «Connaître la protection civile pour la juger», à Môtiers, dans le Val-de-Travers. Il s'est déroulé de manière très courtoise et fut très animé. On n'y a pas seulement abordé des thèmes locaux. A travers les questions posées et les remarques faites par l'un ou l'autre participant, il a certainement soulevé des problèmes plus généraux. Un participant pense qu'il vaut la peine de les reprendre un à un.

Si l'organisation au niveau d'un immeuble et de son abri ne soulève guère d'autre difficulté que de convaincre les habitants de la nécessité de participer, il n'en va pas de même pour le recrutement de spécialistes ou de responsables. Les petites communes isolées trouvent difficilement ceux qui doivent être l'ossature du système, alors que les communes suburbaines drainent une partie des cadres qui exercent leur activité en ville, celle-ci pouvant donc à son tour être privée de certains spécialistes. Des déséquilibres apparaissent ainsi dans le recrutement, de façon qu'on refuse d'un côté des volontaires ou des gens en partie formés alors que d'un autre côté on se plaint de ne pouvoir atteindre les effectifs prescrits. Il semble donc, pour éviter ce type de contradictions, qu'on ait à assouplir le système et autoriser des échanges entre localités voisines, dans l'intérêt bien compris de la protection civile et de son image de marque.

Formation

Là aussi, l'application de directives

certaines bien pensées à priori conduit à quelques mécomptes et à une impression mitigée de certains participants. Il semble qu'on ait de la peine à distinguer ceux qui possèdent déjà une formation antérieure dans la spécialité où ils sont versés (formation acquise à l'armée ou dans une profession civile) de ceux qui débarquent en néophytes. Vu le très court temps à disposition pour former les membres de la PC, il semble qu'un examen soigneux des dossiers et/ou des tests permettrait de détecter ceux qui ont des connaissances de base et de leur offrir alors un cours d'information (connaître le matériel PC) et de perfectionnement. Ici encore, l'image de la PC ne pourrait qu'en être revalorisée.

La protection civile en milieu rural

La PC est d'emblée moins convaincante en milieu rural (surtout s'il est dispersé) qu'en milieu urbain. En effet, l'accent étant mis sur les places d'abri, on n'a pas de solutions financièrement supportables pour assurer une protection équivalente au bétail et



AZIV-Mitglieder auf dem Gelände des Landesfeuerwehrverbandes Vorarlberg. (Bilder: zvg.)

au fourrage, les habitations elles-mêmes étant en général plus vulnérables (feu) à la campagne qu'en ville. Est-ce à dire qu'il ne faut rien faire? Non, mais il faut mettre l'accent sur d'autres aspects. La protection est favorisée par la dispersion (existante ou renforcée), l'utilisation d'angles morts (à relever soigneusement sur carte), la constitution de réserves décentralisées (eau, fourrage) et la présence de groupes d'intervention susceptibles de se déplacer rapidement d'un point à l'autre du territoire communal. Certaines de ces dispositions seraient déjà utiles en temps de paix dans le cas, par exemple, des incendies de fermes où l'on manque encore souvent d'eau; sans compter les chutes d'aéronefs et autres accidents de la vie moderne. La solidarité est donc ici particulièrement essentielle et plus convaincante que l'argument de mise sous abri.

L'intervention en temps de paix

Voilà un des points extrêmement positifs à l'actif de la protection civile: la mise à disposition de postes de secours et des échelons qui leur font suite, l'accumulation de matériel sanitaire, d'engins de lutte contre le feu, de matériel pionnier et de détachements servant ce dispositif constitue un atout

de premier ordre en cas de catastrophe naturelle ou technique. Ce n'est toutefois pas sans poser quelques problèmes: la rapidité d'intervention n'est pas évidente; l'usage du matériel PC serait-il réservé aux seuls membres de cette organisation? (En d'autres termes, faut-il attendre qu'ils arrivent pour utiliser des brancards et des objets de pansement, engager une moto-pompe ou un compresseur, si l'on dispose d'autres spécialistes sur place?) Ce sont des questions que l'on doit se poser dans chaque commune pour y apporter la meilleure solution locale, en dehors des plans catastrophe élaborés à l'échelon cantonal.

Faire admettre la protection civile

Comme on l'a montré plus haut, il faut à la fois être souple et réaliste, savoir s'adapter aux circonstances locales et quitter à temps le credo rédigé en haut lieu. Les arguments valables au niveau des autorités (une place d'abri pour chaque Suisse) ne sont pas toujours les meilleurs faces au public. L'abri éveille les angoisses de la claustrophobie et symbolise l'égoïsme. A l'équation implicite abri = égoïsme, il faut substituer l'égalité protection civile = solidarité.

Pierre Favre, Bôle

ROMANDIE

«Parfaire la formation – Développer les connaissances –
Créer des liens de camaraderie»

L'AIRPC au sud de la France

André Moser, président de l'AIRPC, Zuzwil



Les dates du 26 au 29 septembre 1985 constitueront un souvenir inoubliable pour les quelque 40 participants au premier voyage d'étude en France organisé par l'Association d'instructeurs romands de protection civile (AIRPO) à l'occasion de son dixième anniversaire.

En effet, le 26 septembre 1985, à 6 h 30, départ de Lausanne, direction Genève-Bellegarde-Lyon où, à 10 h heures, nous visitons l'EM des sapeurs-pompiers de la communauté urbaine de cette ville. A 12 heures, une superbe réception nous attend à la mairie de Villeurbanne, honorée de la présence de Monsieur Charles Hernu, maire de Villeurbanne, de Monsieur Horace Jacques, consul général de la Confédération Helvétique à Lyon, de Monsieur l'adjoint au maire, de Madame la directrice de la Sécurité civile, de Monsieur le président de la protection civile de Villeurbanne, de Monsieur le président de l'Union nationale pour la Défense civile et de nombreux

représentants d'autorités civiles et militaires, sans oublier les médias (3 chaînes TV et env. 20 journalistes et photographes). A 14 heures, visite du musée des sapeurs-pompiers de la 4^e cp Courly-Duchère, Lyon 9^e. Ensuite, départ en autocar par l'autoroute de la vallée du Rhône pour Avignon où nous passons au repas du soir et à la prise des logements. Le 27 septembre 1985, après le petit déjeuner à Avignon, nous partons par l'autoroute – Salon-de-Provence –, à 9 heures, visite du Groupement aérien de la sécurité civile à Marseille-Margnane où se trouvent les «bombardiers d'eau» (Canadair et Douglas DC 6). «Mission principale: lutte contre les feux de

forêts». En fin de matinée, la visite du CIRCOSC (Centre interrégional de coordination de la sécurité civile). Centre tactique et technique. Une création de l'Entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt contre l'incendie. Lors de notre passage, on se préoccupait de la coordination de «seulement» 26 feux de forêts. Des installations adaptées à la formation des cadres permettent la mise en place d'un véritable état-major de crise.

Après un transfert en autocar, nous arrivons au camp UISC 7 (unité d'instruction de sécurité civile N° 7 à Brignoles (Var). C'est un corps de Troupe de l'armée de terre (Génie) mis à la disposition du ministre de l'intérieur (Direction de la sécurité civile) pour l'exécution de tâches civiles de sécurité. «Comparable à notre PA, mais ils ne sont pas armés.» (Lutte contre l'incendie / Secours aux blessés / Sauvetage-déblaiement / Lutte contre les hydrocarbures, etc.) Une réception mémorable dans les faits et qualité, un accueil dont on gardera longtemps le souvenir, suivie de démonstrations, dans un cadre digne du Club Méditerranée. Après présentations, démonstrations, fraternisation franco-suisse, accompagnées d'une quantité de poses pour la photo souvenir, notre petite troupe remonte dans l'autocar pour Nice via l'autoroute de l'Esterel. La soirée est libre, et chacun en profite à sa manière!

Le 28 septembre 1985, la journée exceptionnelle à Nice, à considérer comme l'apothéose de notre périple au sud de la France. «Un ville modèle en sécurité civile.» (Consulter le programme annexé.)

La Protection civile urbaine de Nice, c'est déjà 34 ans de bénévolat au service du bien public. Conduite par Monsieur le colonel Victor Citron, directeur urbain de la protection civile, président du Centre d'enseignement du Secourisme de la ville de Nice et délégué général de l'Union nationale de Protection civile pour la région Provence-Côte d'Azur. C'est le maître de la coordination du secourisme à Nice. Il s'agit d'un organisme qui réunit périodiquement depuis 1971, à la satisfaction générale,

- l'Association départementale de protection civile,
- l'Association des secouristes conducteurs ambulanciers
- l'Association des secouristes Croix-Blanche,
- le Centre d'enseignement du secourisme de la ville de Nice,
- la Direction départementale de secourisme et le comité de Nice de la Croix-Rouge française, ainsi que la



Les fameux «bombardiers d'eau» Canadair de Marseille-Marignane.

Fédération française de sauvetage-secourisme.

La politique est de tendre à une efficacité optimum dans l'exercice de leurs différentes fonctions, afin de résoudre au mieux les problèmes communs se rapportant à leurs missions propres. Ainsi, grâce à toutes les actions qui sont engagées conjointement dans la région de Nice, on s'accorde maintenant à considérer le secourisme comme un ensemble de gestes précis et opportuns visant à porter assistance et aide efficace à des victimes qu'une circonstance fortuite risque de mettre en situation périlleuse. Par un dévouement poussé au plus haut degré de tous les dirigeants, cadres et secouristes actifs de toutes ces organisations et associations à but humanitaire, fait d'un travail inlassable et d'abnégation accompli bénévolement et volontairement en tout temps au service et pour le bien de la collectivité.

Les aspects positifs de la Protection civile urbaine de la ville de Nice sont des hommes et des femmes de bonne volonté, pour qui ne compte que le bien public, une organisation, des méthodes et des moyens techniques qui permettent de prévenir et d'atténuer les conséquences des catastrophes de toute nature, où la solidarité, le dévouement et la fraternité se manifestent à longueur d'année dans toute leur spontanéité et dans toute leur vigueur.

Si la comparaison d'organisations n'est pas possible, entre la Suisse et la France, pour de multiples raisons, il est tout de même à souligner la valeur incontestable de leur *secourisme* et chose pratiquement disparue en Suisse par *abnégation et bénévolat*. Ces gens là méritent toute notre admiration.

Ce 28 septembre restera marqué d'une pierre blanche pour chaque participant au voyage. Enfin du temps libre! Visite de la ville, Promenade des Anglais, magasins, emplettes et détente bien méritée (Nice la nuit).

Le 29 septembre 1985, après trois journées bien remplies, les quelque 40 participants remontent dans l'autocar pour le retour avec arrêt surprise à Monaco – La Côte des Fleurs – Repas de midi à Savona – Turin – Ivrea – Aoste – le tunnel du Grand-Saint-Bernard – Martigny et puis la fin du premier voyage d'étude de l'AI RPC à Lausanne.

En ma qualité de président de l'AI RPC, il m'est agréable de réitérer mes remerciements à Monsieur Pierre-Henri Journet, chargé de sécurité à Villeurbanne; sans lui le voyage n'aurait pas été possible, qui, en collaboration avec Monsieur J.-C. Moret, membre de notre comité et représentant du canton du Valais, ont fait toutes les démarches nécessaires à la réussite de ce voyage d'étude au sud de la France. La réussite est due également aux participants eux-mêmes qui ont fait preuve, tout au long du voyage, de leur intérêt et de leur attachement aux domaines de la protection civile sous toutes ses formes.

Encore cette fois, nous avons véritablement mis en pratique l'extrait de nos statuts; je cite:

«Parfaire la formation, développer les connaissances et créer des liens de camaraderie».

A nouveau, les absents ont eu tort!

Vive l'AI RPC lors d'un prochain voyage!

SUISSE

pd. Invitée par l'Institut européen pour la Paix et la Sécurité, la conseillère nationale Geneviève Aubry a présenté le modèle suisse de la protection civile devant un parterre de ministres, de sénateurs et de députés, ainsi que quelques centaines de personnes. Le siège de l'Institut pour la Paix et la Sécurité est situé à Bruxelles et présidé par le sénateur R. Close, ancien général des forces de l'OTAN.

Des parlementaires de tous les partis politiques belges ont participé à la discussion qui a suivi cet exposé. Le problème de la protection civile est un des thèmes de la campagne électorale qui a lieu en ce moment pour le renouvellement du parlement. L'Institut européen pour la Paix et la Sécurité vient de publier une vaste étude sur la protection civile dans le monde. Notre pays y est très souvent cité comme modèle du genre. Et c'est en qualité de présidente de la Commission sur l'étude du rapport intermédiaire du Conseil fédéral sur la protection civile que la conseillère nationale Geneviève Aubry a été invitée à faire un exposé à Bruxelles.

ZÜRICH

hwm. Pittoreske Umgebung, neblige Rheinschiffahrt, interessante Führung durch ein 65jähriges Kraftwerk, ein gutorganisierter statutarischer Teil sowie ein fundiertes Referat des neuen kantonalen Chefs, Bruno Hersche: Das sind die Stichworte zur 10. Hauptversammlung des Zivilschutzverbandes des Kantons Zürich (ZSVKZ), die Ende Oktober in Eglisau in Szene ging und über 100 Teilnehmer verzeichnete.

In Eglisau, wo am 20. September nächsten Jahres die Delegiertenversammlung des SZSV stattfinden wird, kamen die Mitglieder der Zürcher Sektion in den Genuss eines überaus attraktiven Programms. Der Vormittag galt einem Besuch des NOK-Kraftwerks Eglisau, wo sich alle Besucher davon überzeugen konnten, dass das Flusskraftwerk auch mit seinen 65 Lenzen ohne grosse Pannen und Reparaturen Tag für Tag Strom produziert. Nach einem überaus bekömmlichen Mittagessen und Darbietungen der Eglisauer Musikgesellschaft lenkte ZSVKZ-Präsident Hans Peter Oppliger Mitglieder und Gäste geschickt durch die Generalversammlung. Die Zürcher Sektion des SZSV konnte auf ein reichbefruchtetes Vereinsjahr zurückblicken, das auch punkto Weiterbildung jedem Interessierten etwas

brachte. Auch das nächste Verbandsjahr ist gespickt mit lehrreichen Veranstaltungen. Während Präsident Oppliger und der Hauptteil des Vorstandes einstimmig wiedergewählt wurden, mussten zwei verdiente Mitglieder ersetzt werden: Kassier Hermann Ludwig, der zum Ehrenmitglied ernannt wurde, sowie Günther Trippler als Obmann der Fachgruppe Versorgung. An ihre Stelle treten Trudi Ryser und Paul Nussbaumer. Der neue Chef des Kantonalen Amtes für Zivilschutz, Bruno Hersche, stellte in einem fundierten Referat fest, dass «der Zivilschutz besser ist als sein Ruf». Durch intensive und gezielte Information müssten Bevölkerung und speziell auch die Armeeangehörigen darüber aufgeklärt werden, dass der Zivilschutz nicht nur eine Dienstpflicht darstelle, sondern unter anderem einen Beitrag zur Verhinderung des Einbezugs der Schweiz in bewaffnete Konflikte durch das Herstellen einer glaubwürdigen und einsatzfähigen Bereitschaft der Bevölkerung und der Zivilschutzformationen leisten solle. Einzelne Gemeindebehörden müssten sich, so Hersche, noch vermehrt bewusst werden, «dass im Ernstfall nur 10% ihrer Bevölkerung den Wohnort verlassen, um Militärdienst zu leisten, und damit nicht weniger als 90%, die zu Hause bleiben, erwarten, dass die Obrigkeit die Voraussetzungen für einen optimalen Schutz ihrer Gemeinde schafft. Dies stellt eine enorme Verantwortung dar, die man schlicht nicht wahrnehmen kann, wenn man dem Zivilschutz im Rahmen der kommunalen Aufgaben eine hintere Priorität zuordnet». Im Verlaufe seiner Ausführungen stellte Hersche fest, dass man im Kanton Zürich punkto Zivilschutz zwar weit voran sei, es jedoch bei der Ausbildung noch zahlreiche Lücken zu schliessen gelte.

*

pd. Der vor einem Jahr gegründete Ortschef-Verband des Kantons Zürich führte unter der Leitung von Präsident Hansueli Locher in Uitikon seine erste Generalversammlung durch. Rund die Hälfte der 125 Mitglieder war der Einladung gefolgt. Der Verband ist, gegründet mit 95 Mitgliedern, in nur einem Jahr auf einen Bestand von 125 gewachsen. Aus dem Jahresbericht des Präsidenten ging hervor, dass der Vorstand des Ortschef-Verbandes nicht nur eng mit dem Zürcher Zivilschutzverband zusammenarbeitet, sondern sich in hohem Masse bemüht, den Ortschefs aller Zürcher Gemeinden möglichst viele und präzise Informationen über alle Belange der Gesamtverteidigung zu beschaffen. Zudem wurde ein «Sorgentelefon für Ortschefs» eingerichtet, bei dem besonders die Neueren in diesem Amt Rat holen. Dem Jahresprogramm sind folgende Schwerpunkte zu entnehmen: Die Vorbereitung von Übungen der eigenen Organisation, die Führung auf Stufe Orts- bzw. Quartierleitung sowie der Formationen, Organisation eines zentralen Einrückungsortes im Aufgebotsfall, somit genau das, was vielen Ortschefs häufig zu schaffen geben dürfte. Nach der Generalversammlung folgten zwei Vorträge. Othmar Schmid, Sektionschef der Überwachungszentrale im Eidgenössischen Departement des Innern, orientierte die Ortschefs über die Aufgabe der Alarmorganisation Radioaktivität (AO). Die Alarmorganisation Radioaktivität wird eingesetzt bei Gefährdung durch Radioaktivität (Atomexplosion, Kernkraftwerkunfall, Transportunfall, Industrieunfall usw.) und bei Gefährdung infolge Satellitenabsturzes. Hanspeter Wolf, Kommandant des Warnbataillons 4, informierte dann die Ortschefs über die Aufgaben des Warnregimentes. Das Warnregiment sorgt für die Beschaffung, Auswertung und Vorbereitung von

Meldungen zu folgenden Bereichen: Gefahren aus der Luft, Überflutungsgefahr infolge Talsperrenbruchs, atomare, biologische und chemische Gefahren, territorialdienstliche Belange, meteorologische Meldungen. Das Warnregiment leitet die Meldungen, soweit die Geheimhaltung das zulässt, an die Truppenverbände, interessierten zivilen Behörden, örtlichen Schutzorganisationen, Betriebsschutzorganisationen und selbständigen Kriegsfeuerwehren über das Fernmeldenetz der PTT-Betriebe weiter. Die Übermittlung von Nachrichten an die Kantonalen Behörden muss ausserdem durch Funk sichergestellt sein. Das Warnregiment arbeitet eng mit den Territorialkommandos (territorialdienstlicher Nachrichtendienst) sowie mit der Abteilung Presse und Funkspruch und der Nationalen Alarmzentrale (NAZ) zusammen. Das Warnregiment verbreitet über die Programmleitung 3 des Telefonrundspruchs Warnungen und Orientierungen an die rund 1100 militärischen und 4200 zivilen Pflichtempfänger. In Friedens- wie in Kriegszeiten kommen Warnmeldungen und politische Informationen aber auch über die normalen Mittelwellen- und UKW-Sender sowie über die Telefonrundsprache Leitung 3. Vom Zivilschutzverband des Kantons Zürich überbrachte dessen Präsident Hanspeter Oppliger seine besten Grüsse und bekundete seinen Willen zur Zusammenarbeit. Bruno Hersche, der neue Chef des Amtes für Zivilschutz des Kantons Zürich, dessen Schonzeit von 100 Tagen – nach seinen eigenen Worten – abgelaufen ist, forderte die Verbandsmitglieder auf, ihn nunmehr zu beanspruchen. Besonders betonte er, die Aufgabe des Ortschefverbandes sehe er neben der fachlichen Ausbildung auch darin, die Bedeutung der Funktion des Ortschefs der Bevölkerung besser bekanntzumachen.

Für Zivilschutzliegen sind Sie bei ACO genau richtig.

funktionsrichtig: Die neue, stapelbare COMODO-Liege entspricht allen Zivilschutzanforderungen.

materialrichtig: Solide Stahlrohrkonstruktion mit Steckverbindungen für vielseitigen Einsatz. Liegebespannung einzeln auswechselbar.

BZS-richtig: BZS 1-atü schockgeprüft und subventionsberechtigt.

budgetrichtig: Kompletter Service und Gesamtberatung inbegriffen.

ACO macht Zivilschutzräume zweckmässig.



ACO-Zivilschutzmobiliar
Allenspach & Co. AG
8304 Wallisellen
Tel. 01 830 15 18

Kommen Sie
in unseren
Ausstellungsraum.

ZS-INFO-COUPON

Senden Sie mir/uns bitte Informationen über stapelbare ACO-Zivilschutzliegen. Danke.

Name: _____

Telefon: _____

Adresse: _____

Gemeinde: _____

